

### Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 15 octobre 2025. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,2 % en septembre 2025, après +0,9 % en août. Cette hausse de l'inflation s'expliquerait par une nette accélération des prix des services, liée à une baisse beaucoup moins soutenue des prix des services de communication et à une accélération de ceux des services de santé. Les prix de l'énergie diminueraient moins qu'au mois précédent, en raison d'un effet de base sur les produits pétroliers dont les prix avaient fortement baissé sur un mois en septembre 2024 et seraient quasi stables en septembre 2025. Les prix de l'alimentation et du tabac accéléreraient très légèrement, et ceux des produits manufacturés diminueraient à un rythme très légèrement plus soutenu qu'au mois précédent.

Sur un mois, les prix à la consommation baisseraient de 1,0 % en septembre 2025, après +0,4 % en août. Ce repli s'expliquerait par les fortes baisses saisonnières des prix des services de transport, notamment aérien, et de l'hébergement. Dans une moindre mesure, les prix de l'alimentation baisseraient légèrement sur un mois. À l'inverse, les prix des produits manufacturés augmenteraient légèrement. Ceux de l'énergie et du tabac seraient stables par rapport à août.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 1,1 % en septembre 2025, après +0,8 % en août. Sur un mois, il diminuerait de 1,1 %, après +0,5 % le mois précédent.

### Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2025	septembre 2024	août 2025	septembre 2025 (p)
<b>Ensemble IPC*</b>	<b>10 000</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>
Alimentation	1 464	0,5	1,6	1,7
- Produits frais	172	2,6	1,7	1,6
- Autre alimentation	1 292	0,1	1,6	1,8
Tabac	164	8,7	4,0	4,1
Énergie	807	-3,3	-6,2	-4,5
Produits manufacturés	2 284	-0,3	-0,3	-0,4
Services	5 281	2,4	2,1	2,4
<b>Ensemble IPCH**</b>	<b>10 000</b>	<b>1,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>

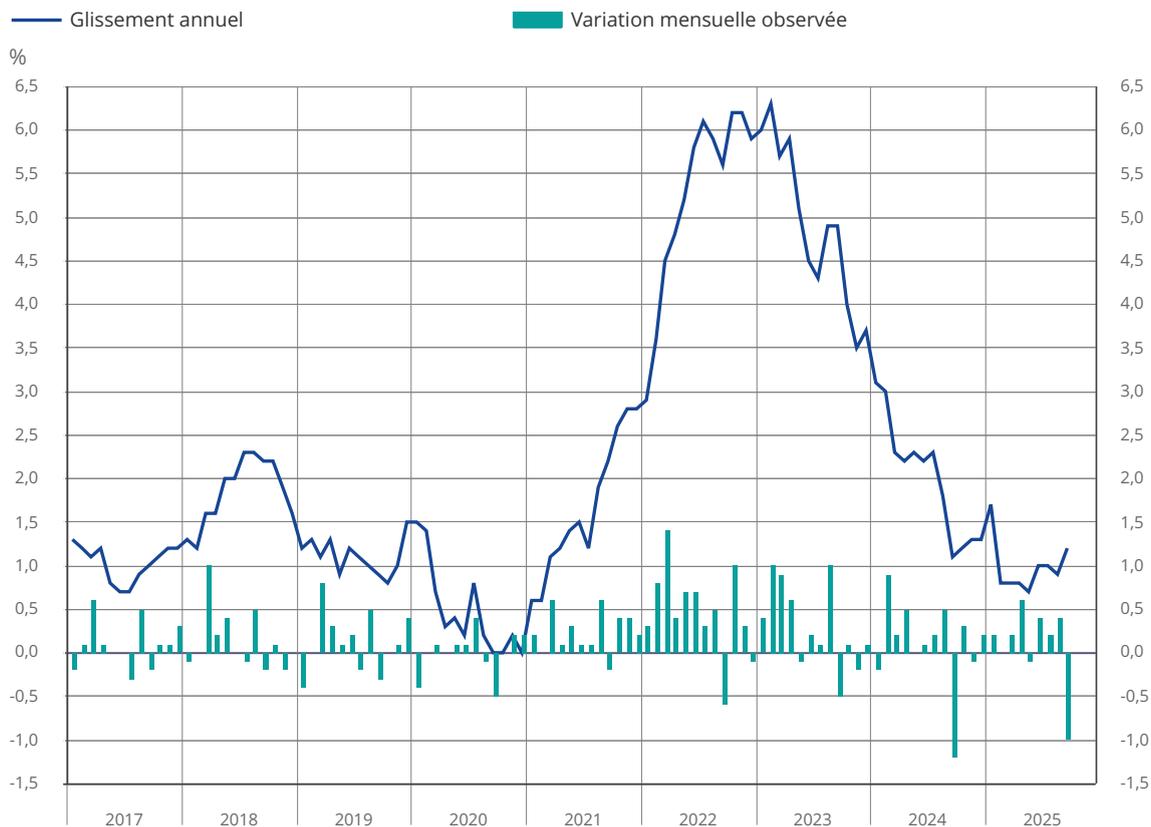
(p) données provisoires.

\*: indice des prix à la consommation. \*\*: indice des prix à la consommation harmonisé.

Champ : France.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

## Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

## Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs (septembre 2025) : le 15 octobre 2025, à 8h45.

Prochaine parution (résultats provisoires - octobre 2025) : le 31 octobre 2025, à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Fabrice Lenglard  
ISSN 0151-1475